



L'IRRÉPARABLE



**LE MASSACRE
DU JARDIN
DES HALLES**



Emploi
CréaJeunes Paris



Expos
Keith Haring au
Musée en Herbe



LA SPIR'HALLES

➔ Salle comble, le 4 février dernier, pour recueillir les dernières informations sur le chantier des Halles.

Par bribes successives et minutieusement dosées, on découvre la réalité, l'ampleur, la dérive de cette gigantesque opération :

- les travaux dureront 6 ans – voire 7 ;
- le jardin est totalement détruit, déjà 240 arbres ont été abattus pour être remplacés par de nouvelles plantations qui mettront trente ans avant d'atteindre un développement comparable ;
- les équipements publics, tels que la bibliothèque enfantine La Fontaine disparaîtront ou seront réduits comme le conservatoire W.-A. Mozart ;
- la livraison du pôle transports rénové ne se fera pas avant la fin 2016, alors qu'il s'agit des travaux les plus urgents ;
- la hauteur de la Canopée, le « toit » qui couvrira le centre commercial, sera portée de 11,5 à 14 mètres ;
- le coût global de l'opération, qui n'a cessé de déraiper, est aux dernières nouvelles arrêté à 802 millions d'euros hors taxes, en valeur janvier 2009 : il est facile d'en déduire que le coût réel, à l'achèvement des travaux, dépassera le milliard d'euros.

Et pour couronner le tout, lors de cette même réunion, les riverains ont appris que les travaux de démolition les plus nuisants seront programmés le matin entre 7 heures et 10 heures, parce que, passé cet horaire, cela risquerait de gêner la clientèle du centre commercial !

Cynisme, provocation, acharnement ? Même pas : cette opération, pourtant si nécessaire, est définitivement entrée dans la spirale de la démesure et de l'irresponsabilité.

*Jean-François Legaret
Maire du 1^{er} arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France*

Sommaire

Scandale

p.3

- LE MASSACRE DU JARDIN DES HALLES



Vie locale

p.4

- Tous au numérique
- Forum de l'emploi : 200 postes proposés



Vie des quartiers

p.5

- Un point sur le chantier des Halles
- Tous les travaux de modernisation de l'éclairage public

Zoom sur...

p.6/7

- Solidarité, les sans-abri dans le 1^{er} arrondissement

Jeunesse

p.8

- Un nouveau prestataire pour les cantines scolaires
- Flash infos crèches

Emploi

p.9

- Créajeunes, pour vous aider à créer votre entreprise
- Tribune de l'opposition



Animation

p.10

- Journée internationale des femmes, tout le programme
- La Délégation aux Anciens Combattants

Divers

p.11

- Centre d'animation Les Halles-Le Marais, des activités variées
- Handicap : Semaine de la santé mentale, la canne blanche électronique

Agenda

p.12

- Festival Quatuors à Saint-Roch
- Sidération, le festival des imaginaires spatiaux
- Les conférences de la Société d'histoire

Journal d'information de la Mairie du 1^{er}

Réalisé par la Mairie du 1^{er} arrondissement
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Emmanuel Caldaquès
CONCEPTION ET RÉALISATION : Scoop Communication
IMPRIMERIE : Scoop Communication
TIRAGE : 12 000 exemplaires

Mairie du 1^{er} arrondissement 4, place du Louvre 75001 Paris
Tél. : 01 44 50 75 12 – Courriel : paris-en-premier@voila.fr



LE MASSACRE DU JARDIN DES HALLES

16 février, 7 heures du matin, opération commando dans le jardin des Halles, transformé en camp retranché.

60 bûcherons opèrent. En 4 heures, ils ont abattu 240 arbres sur les 343 que la Mairie de Paris a condamnés, alors que de l'aveu même des services techniques de la mairie de Paris, 222 arbres abattus étaient en parfaite état phytosanitaire.

Les troncs et les branches sont immédiatement débités sur place.

De grands panneaux fraîchement installés tentent de justifier « pour 5 arbres abattus, 7 arbres plantés »...

qui atteindront un développement comparable dans une trentaine d'années !

Maire du 1^{er} arrondissement, je n'ai pas été averti de ce coup de force, alors que je me bats depuis des mois contre la destruction du jardin. La Police du 1^{er}, non plus !.

Quant au bilan carbone, qui pourrait admettre qu'en abattant au centre de Paris tous ces arbres reconnus comme étant en pleine santé on concoure efficacement aux objectifs du Plan

carbone pourtant adopté par le Conseil de Paris ?

Et que dire du respect du droit puisque le tribunal administratif devant lequel j'ai intenté un recours contre le permis de démolir le jardin des Halles ne s'est pas encore prononcé !

À supposer que les magistrats fassent droit aux arguments que j'ai invoqués, il sera hélas trop tard pour empêcher le massacre du jardin des Halles.

Jean-François Legaret

